

# RICHTER

## PREUVE DE RÉCLAMATION

Voir la lettre d'instruction ci-jointe pour des instructions sur la façon de compléter ce document.

DANS L'AFFAIRE DU PLAN DE COMPROMIS OU D'ARRANGEMENT DE STOKES INC. (ci-après désignée la « **Débitrice** »)

et la réclamation de \_\_\_\_\_ (ci-après désignée le « **Créancier** »)

Tous avis et correspondance relativement à cette réclamation doivent être envoyés au Créancier à l'adresse suivante :

.....  
(nom du créancier)

.....  
(numéro civique et nom de la rue)

.....  
(ville, province, pays, code postal)

Courriel ..... Téléphone ..... Télécopieur.....

Je, \_\_\_\_\_, résidant dans la ville de \_\_\_\_\_,

dans la province ou l'état de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

Si vous êtes un représentant de la compagnie, précisez le poste ou la fonction	1.	<input type="checkbox"/> Je suis le Créancier de la Débitrice, ou <input type="checkbox"/> Je suis ..... du Créancier.
	2.	Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation mentionnée ci-dessous.
Les relevés de compte, l'affidavit ou la déclaration solennelle ci-joints doivent contenir les bons, pièces justificatives ou toute autre preuve à l'appui de la réclamation	3.	La Débitrice était, à la date du dépôt de l'Avis d'intention, soit le 18 février 2020, endettée envers le Créancier et l'est toujours pour le montant de  .....\$, comme l'indique les relevés de compte, l'affidavit ou l'affirmation solennelle ci-joints, déduction faite de toute

### MONTRÉAL

1981 McGill College  
Montréal QC H3A 0G6  
514.934.3400

### TORONTO

181 Bay St., #3510  
Bay Wellington Tower  
Toronto ON M5J 2T3  
416.488.2345

### CHICAGO

200 South Wacker, #3100  
Chicago, IL 60606  
312.828.0800

		contre-réclamation auxquelles la Débitrice a droit.
Inscrivez le montant de la Réclamation ordinaire contre la Débitrice	4.	Réclamation ordinaire au montant de ..... \$ pour laquelle je ne détiens aucun avoir de la Débitrice à titre de garantie.
Inscrivez le montant de la Réclamation relative à la période de restructuration de la Débitrice ayant pris naissance après le 18 février 2020	5.	La Réclamation relative à la période de restructuration de la Débitrice ayant pris naissance après le 18 février 2020, au montant de ..... \$ pour laquelle je ne détiens aucun avoir de la Débitrice à titre de garantie.
Inscrivez le montant de la Réclamation garantie contre la Débitrice		Réclamation garantie au montant de ..... \$ pour laquelle je détiens ..... de la Débitrice à titre de garantie.
Inscrivez le montant de la Réclamation contre les dirigeants et/ou les administrateurs de la Débitrice	6.	Réclamation contre les dirigeants et/ou les administrateurs de la Débitrice au montant de ..... \$
Fait à _____, ce _____ jour de _____ 2020		
_____ Nom en lettres moulées		
_____ Signature de la personne qui a rempli ce formulaire		

### Instructions pour compléter le formulaire de Preuve de réclamation

La Preuve de réclamation, dûment remplie, ainsi que les pièces justificatives doivent être transmises et reçues par le Contrôleur, par la poste, télécopieur, messenger ou courriel à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard à 17 h, heure de Montréal, le **9 novembre 2020**, ou pour les créanciers ayant des Réclamations relatives à la période de restructuration (telles que définies dans l'Ordonnance relative au traitement des réclamations) prenant naissance après le 18 février 2020, au plus tard **trente (30) jours** après la date de réception par le créancier d'un avis de résiliation, de répudiation ou de terminaison du contrat, bail, contrat d'emploi ou autre entente, si telle date est postérieure au **9 novembre 2020** (la « **Date limite de dépôt des Réclamations** »).

**À DÉFAUT DE TRANSMETTRE VOTRE PREUVE DE RÉCLAMATION CONTRE LA DÉBITRICE ET/OU SES DIRIGEANTS OU ADMINISTRATEURS AU PLUS TARD À LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES RÉCLAMATIONS, VOTRE RÉCLAMATION SERA POUR TOUJOURS EXCLUE ET ÉTEINTE.**

En complétant le formulaire ci-joint, une attention particulière doit être portée aux notes en marge de ce formulaire de Preuve de réclamation et aux instructions suivantes.

La Preuve de réclamation doit être remplie et signée par une personne et non une société. Si vous agissez au nom ou pour le compte d'une société ou d'une autre personne, vous devez préciser la qualité en laquelle vous agissez, par exemple « Administrateur », « Vice-président », « Directeur de crédit », « Trésorier », « Agent autorisé », etc.

La personne qui signe la Preuve de réclamation doit être au courant des faits entourant la réclamation.

Tous les montants réclamés doivent être appuyés par des relevés de compte, un affidavit ou une déclaration solennelle contenant les détails de la réclamation. La date à laquelle les réclamations doivent être calculées et le nom exact de la Débitrice doivent figurer sur les relevés de compte, l'affidavit ou la déclaration solennelle.

Si le montant réclamé n'est pas en dollars canadiens, la devise doit être précisée.

La personne qui signe la Preuve de réclamation doit indiquer le lieu et la date.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-057985-208

C O U R S U P É R I E U R E  
(Chambre commerciale)  
(Tribunal désigné en vertu de la *Loi sur les  
arrangements avec les créanciers des  
compagnies*, LRC 1985 c C-36)

---

DANS L'AFFAIRE DU PLAN DE COMPROMIS  
OU D'ARRANGEMENT DE :

STOKES INC.

Débitrice

- et -

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Contrôleur

---

**INSTRUCTIONS AUX CRÉANCIERS QUI DÉSIRENT FAIRE VALOIR UNE  
RÉCLAMATION CONTRE STOKES INC., SES DIRIGEANTS  
ET ADMINISTRATEURS**

Veillez noter que la date limite de dépôt des preuves de réclamation (collectivement, les « **Preuves de réclamation** » et, individuellement, une « **Preuve de réclamation** ») à l'égard d'une Réclamation (telle que définie dans l'Ordonnance relative au traitement des réclamations) est le **9 novembre 2020** à 17 h, heure de Montréal, ou, pour les créanciers ayant des Réclamations relatives à la période de restructuration (telles que définies dans l'Ordonnance relative au traitement des réclamations) prenant naissance après le 18 février 2020, au plus tard **trente (30) jours** après la date de réception par le créancier d'un avis de résiliation, de répudiation ou de terminaison du contrat, bail, contrat d'emploi ou autre entente, si telle date est postérieure au **9 novembre 2020** (la « **Date limite de dépôt des réclamations** »).

Conformément à une ordonnance rendue par la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) le 25 septembre 2020 (« **Ordonnance relative au traitement des réclamations** »), un processus (le « **Processus de réclamation** ») a été approuvé dans le but d'identifier, établir, statuer ou autrement résoudre toute Réclamation (telle que définie dans l'Ordonnance relative au traitement des réclamations) de toute personne à l'encontre de Stokes Inc. (la « **Débitrice** »), ses dirigeants et/ou administrateurs.

Ces instructions ont pour objectif de vous fournir l'information requise pour déposer une Preuve de Réclamation relativement à toute Réclamation que vous pourriez avoir à l'encontre de la Débitrice, ses dirigeants et/ou administrateurs.

## **DÉPÔT D'UNE PREUVE DE RÉCLAMATION**

Veillez noter que le formulaire de Preuve de Réclamation doit être utilisé seulement si vous avez une Réclamation à faire valoir contre la Débitrice, ses dirigeants et/ou administrateurs.

Veillez prendre connaissance attentivement de tous les documents ci-joints.

Si vous avez une Réclamation à faire valoir contre la Débitrice, ses dirigeants et/ou administrateurs, vous devez remplir, signer et transmettre au Contrôleur, de façon à ce qu'elle soit reçue par le Contrôleur au plus tard à la Date limite de dépôt des réclamations, une Preuve de réclamation relativement à une telle Réclamation. **À défaut de quoi, ladite (lesdites) Réclamation(s) contre la Débitrice, ses dirigeants et/ou administrateurs sera (seront) pour toujours exclue(s) et éteinte(s).**

Lorsque vous soumettez une Preuve de réclamation, vous devez y joindre tout document justifiant la (les) Réclamation(s) et donner une description de ce qui a donné naissance à la (aux) Réclamation(s).

La Preuve de réclamation dûment remplie et signée doit être transmise au Contrôleur par courriel à [reclamations@richter.ca](mailto:reclamations@richter.ca) ou [claims@richter.ca](mailto:claims@richter.ca), par télécopieur au 514.934.8603, par la poste ou par messenger à l'adresse mentionnée ci-dessous.

## **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Pour toutes questions relativement au Processus de réclamation ou tout autre formulaire ci-joint, veuillez contacter Richter Groupe Conseil Inc. aux coordonnées suivantes :

### **Richter Groupe Conseil Inc.**

Contrôleur désigné par la Cour de Stokes Inc.

1981, avenue McGill College  
Montréal (Québec) H3A 0G6

Téléphone : 1.866.585.9751

Télécopieur : 514.934.8603

Courriel : [reclamations@richter.ca](mailto:reclamations@richter.ca) ou [claims@richter.ca](mailto:claims@richter.ca) or

Des formulaires de Preuve de réclamation supplémentaires peuvent être obtenus sur le Site du Contrôleur à l'adresse suivante <https://www.richter.ca/fr/insolvencycase/stokes-inc/> ou en communiquant avec le Contrôleur aux coordonnées indiquées ci-dessus et en fournissant les détails quant à votre nom, adresse, adresse courriel et numéro de télécopieur. Lorsque le contrôleur aura reçu cette information, vous recevrez, aussitôt que possible, des formulaires additionnels de Preuve de réclamation.